

## **Professeur ressource « trouble du spectre de l'autisme » (TSA)**

### **CADRE DE FONCTIONNEMENT :**

Dans le département, le professeur des écoles ressource TSA exerce ses missions sous la responsabilité de l'IEN en charge de l'ASH dont il est un collaborateur direct.

Il a un rôle pédagogique, d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants de la maternelle au lycée.

### **FONCTIONS ET MISSIONS EXERCÉES :**

- **Conseil et accompagnement des enseignants**
  - Apporter des conseils pédagogiques et des aides méthodologiques à l'enseignant et à l'équipe pédagogique ou éducative de l'école ou de l'établissement scolaire
  - Contribuer à la mise en place de dispositions matérielles spécifiques aux élèves avec TSA
  - Participer à l'évaluation des besoins (observation de l'élève, analyse des besoins) et à la mise en œuvre d'adaptations et d'aménagements pédagogiques
  - Proposer à l'enseignant qui accueille un élève avec TSA une aide adaptée aux besoins de l'élève
- **Mise à disposition de ressources au service des adaptations scolaires**
  - Informer et fournir des ressources à l'enseignant et à l'équipe éducative
  - Contribuer à une meilleure connaissance des outils numériques adaptés aux élèves avec TSA
- **Intervention en formation initiale et continue**
  - Intervenir dans le cadre des formations sur les TSA inscrites au plan académique ou départemental de formation
  - Participer à la formation des équipes pédagogiques et éducatives dans le cadre de formations d'initiatives locales
- **Evaluation en contrôle d'instruction dans la famille**
  - Evaluer lorsque l'inspecteur demande à être accompagné pour une situation d'un jeune avec TSA

### **CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES REQUISES :**

- Expérience d'enseignant spécialisé ou de formateur
- Connaissance des élèves avec TSA
- Capacités relationnelles
- Connaissance approfondie des besoins des élèves avec TSA
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe et à rendre compte
- Ethique professionnelle
- Maîtrise des outils numériques
- Connaissances des ressources existantes pour les élèves avec TSA
- Connaissance des TSA et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Capacité à travailler en partenariat

- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève
- Détention du CAPPEI

**IMPLANTATION(S) ET CONDITIONS D'EXERCICE :**

1 poste sur le nord du département hébergé dans les locaux de la circonscription de Pontivy.

1 poste sur le sud du département hébergé à la DSDEN du Morbihan à Vannes.

Le temps hebdomadaire de travail est celui d'un enseignant « hors de la présence des élèves » (1607 heures).

**CONTACT :**

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Magali GEORGES, IEN en charge de l'ASH, au 02 97 01 86 28.